

- Testa, E. (1997): *Lo stile semplice. Discorso e romanzo*. Einaudi Paperbacks, Torino, Einaudi.
- Wienstein, J. (1997): Il telefono come espediente drammatico nelle opere teatrali di Natalia Ginzburg, in: Barberi Squarotti, G. e C. Ossola (a cura di): *Letteratura e Industria*. Atti del XV Congresso A.I.S.L.L.I., Torino, 15-19 maggio 1994, Leo S. Olschki, Firenze, pp. 1123-1132.

* * *

Jean-Michel Adam :

Note de lecture : *Arts et sciences du texte* de François Rastier

1. Un livre qui soulève d'importantes questions épistémologiques

Le dernier livre de François Rastier (désormais FR) – *Arts et sciences du texte* – a été publié, à l'automne 2001, aux Presses Universitaires de France, dans l'excellente collection « Formes sémiotiques » dirigée par Anne Hénault. C'est dans cette même collection que FR avait déjà publié *Sémantique interprétative* en 1987 – dont une seconde édition augmentée est parue en 1996 – et *Sémantique et recherches cognitives* en 1991. Son nouveau livre, qui prolonge surtout *Sens et textualité*, paru chez Hachette en 1989, est un livre assez stimulant pour justifier plus qu'un simple compte rendu. Cet ouvrage se présente, en effet, comme un ambitieux projet de « remembrement » (pp. 6, 238) des disciplines du texte. De la philologie à la poétique, en passant par la rhétorique, l'herméneutique et la stylistique, ce travail de remembrement a pour but de fonder une « sémiotique de la/des culture(s) » dont la « sémantique des textes » serait le pivot. Depuis son livre de 1989, FR développe cette branche de la linguistique qu'il nommait alors « sémantique textuelle » en l'opposant aussi bien à la sémiotique de l'École de Paris qu'à l'analyse des discours et aux grammaires textuelles qu'il qualifiait déjà de « théories rationnelles du texte » (1989, p. 5) condamnées à l'échec en raison de leurs ambitions formalistes.

Cette sémantique des textes s'appuie, d'une part, sur une « philologie numérique », née d'une mutation informatique des corpus linguistiques qui modifie en profondeur le concept de texte, et, d'autre part, sur une « sémantique historique et comparée » (p. 190) dont l'épilogue du livre (pp. 275-284), dans le prolongement des thèses de W. von Humboldt, résume en ces termes les fondements épistémologiques :

Une sémiotique des cultures se doit donc d'être différentielle et comparée, car une culture ne peut être comprise que d'un point de vue cosmopolite ou interculturel : pour chacune, c'est l'ensemble des autres cultures contemporaines et passées qui joue le rôle de corpus. En effet, une culture n'est pas une totalité : elle se forme, évolue et disparaît dans les échanges et les conflits avec les autres.

La linguistique historique et comparée a acquis sur ce point une expérience à élaborer et à transmettre. L'enjeu est important : comment reconstruire le concept d'humanité hors de la théologie dogmatique et de la biologie qui rivalisent de déterminisme ? Comment concevoir l'humanité à partir des humanités – en comprenant par là, notamment, les sciences sociales ? (p. 281)

[...] Le sens est fait de différences irréductibles reconnues, instituées et qualifiées par les parcours interprétatifs : la sémiotique des cultures se trouve donc devant la nécessité constitutive de rompre avec les ontologies, tant celles des sciences de la nature que celles des sciences logico-formelles. (p. 284)

On retrouve là l'importance accordée, dans l'introduction de *Sens et textualité*, à la *méthode comparative* : « L'élaboration de la méthode comparative a présidé à la constitution de la linguistique générale. Appliquée aux textes, elle a permis l'élaboration des premières théories scientifiques de la textualité : en folkloristique avec Bédier, Propp, Mélétski ; en mythologie comparée avec Dumézil ; en anthropologie avec Lévi-Strauss. Elle a entraîné dans ces disciplines des révolutions scientifiques dont la portée n'est pas toujours clairement aperçue » (1989, p. 7). FR précisait encore alors : « La linguistique n'était pas une science pilote (et elle a payé cher cette illusion temporaire) ; mais la méthode comparative née en son sein, et dont le prétendu structuralisme exprimait les principes rationnels, a une portée qui la dépasse pour s'étendre à toutes les sciences sociales » (1989, p. 8).

Point fort du livre, le chapitre III, consacré à la « *philologie numérique* », fonde la notion de corpus linguistique sur une épistémologie du codage des données textuelles qui vise à transformer les simples banques textuelles en véritables corpus. Le savoureux développement consacré à « nombril » chez Flaubert (pp. 203-205) permettra aux lecteurs d'évaluer les incidences méthodologiques de cette redéfinition sur l'« herméneutique matérielle » (chap. IV) et la sémantique des textes (« Thématique et topique », chap. VII). Pour établir les textes, loin de se limiter au plan de l'expression, la philologie numérique suppose un travail interprétatif. D'où la proposition d'unifier herméneutique et philologie : « Comme le sens des textes ne leur est pas immanent, il faut pour l'établir tenir compte de leur caractère de formations culturelles » (p. 276). La conséquence est importante : « le sens du texte est immanent non au texte, mais à la pratique d'interprétation » (p. 277).

Cette philologie numérique relance la volonté, déjà présente dans *Sémantique interprétative*, de réconcilier, sur de nouvelles bases, la linguistique et la philologie : « c'est en s'éloignant de la philologie que la plupart des linguistes ont oublié ou délaissé les problèmes de l'interprétation. Certes la philologie a eu le tort de postuler l'unicité du sens ; du moins est-ce grâce à elle que l'on peut penser aujourd'hui l'insertion historique des textes » (1987, p. 10). Cette idée était également développée dans *Sens et textualité* : « La linguistique ne doit pas rompre ses liens naturels avec la philologie, mais au contraire les renforcer. Il y va de son statut même de science sociale, et c'est notamment la philologie qui permet de penser les rapports des langues et des

textes aux cultures et à l'histoire » (1989, p. 10). FR poursuit, on le voit, un chemin très cohérent.

Prolongeant, par ailleurs, le projet d'« *herméneutique matérielle* » de Peter Szondi, les propositions de FR s'inscrivent dans le courant actuel de réinterprétation de l'herméneutique philologique de Schleiermacher. Contre les définitions héritées d'une philologie restituant la lettre du texte sacré et d'une herméneutique chargée d'en établir le sens, le projet de réunification des deux disciplines est présenté par FR comme antidogmatique-critique, antitranscendental-descriptif (empirique) et anti-ontologique-agnostique (pp. 100-101). La sémantique des textes, en unifiant les acquis de la philologie et de la linguistique comparée, a pour but de « restituer aux sciences du langage leur statut de disciplines herméneutiques » (p. 99), de placer « la problématique de l'interprétation au centre des sciences du langage » (p. 99). Il en résulte une définition du signe linguistique (morphème) comme unité minimale mais non fondamentale, en raison d'une détermination du local par le global : « Le texte est l'unité fondamentale, mais l'unité linguistique maximale est le corpus de référence » (p. 108). Le sens résulte de mises en relations internes au co[n]texte et externes à d'autres textes (intertexte). Par exemple : « La référence de *La Cousine Bette* n'est pas « directement » la France louis-philipparde, mais en premier lieu, voire exclusivement, *La Comédie humaine*, augmentée des romans d'Eugène Sue que Balzac voulait égaler et dépasser » (p. 108). On voit ainsi se dessiner une autonomie relative de la « sphère sémiotique ».

Parmi les positions épistémologiques fortes, en rupture radicale par rapport au fantasme des grammaires de texte des années 1970-80, FR souligne fort justement que *les textes ne sont pas gouvernés par des règles, mais par des normes* (p. 230) : « On a continué à chercher des règles là où on ne peut relever que des régularités, des causes où l'on [n'] a accès qu'à des conditions – les causes étant toujours recherchées ailleurs, dans le monde ou dans l'esprit » (p. 106). Les conséquences de cette affirmation pour la définition du texte et, au-delà, de la langue elle-même sont importantes :

Là où les règles exigent ou excluent, les normes suggèrent et permettent. Les règles d'un système formel n'ont pas de diachronie, et leur application n'est en principe pas soumise à des conditions externes. Là où les règles stipulent le possible *in abstracto*, les normes en restent au probable. En outre, l'inventaire, la hiérarchie et l'application des normes dépendent non seulement de conditions historiques changeantes, mais de situations variables même en synchronie. Aussi, les règles linguistiques [...] pourraient bien n'être que des normes invétérées érigées en règles par la tradition normative de la grammaire. Comment expliquer sinon qu'elles ne soient pas toujours nécessaires, ni jamais suffisantes pour rendre compte des régularités d'un corpus textuel ? (p. 67)

De façon plus technique, la textualité est définie à partir de trois principes et paliers dont seule la dénomination ne me paraît pas vraiment satisfaisante : principes de « *contextualité* », d'« *intertextualité* » et d'« *architextualité* » (p. 92).

Le premier palier, interne au texte (deux signes ou passages d'un même texte), est plus cotextuel que contextuel. L'étiquette d'« architextualité », choisie pour désigner le fait que « tout texte placé dans un corpus en reçoit des déterminations sémantiques, et modifie potentiellement le sens de chacun des textes qui le composent », tient malheureusement plus du calembour (avec le principe d'Archimède) que de la précision terminologique. En effet, comme FR le note et déplore page 230, l'architexte correspond, chez Genette, à la dimension générique de tout texte. Pourquoi, dans ces conditions, ne pas avoir préféré ici le terme (tout aussi genettien) d'« hypertextualité » qui présenterait surtout l'avantage de renvoyer à l'idée de corpus comme hypertexte numérique ? Ces remarques terminologiques ne remettent pas du tout en cause la pertinence des trois paliers de relations que je préfère dire *cotextuelles*, *intertextuelles* et *hypertextuelles*. Notons au passage que les entrées *intertexte* et *architexte* sont absentes du glossaire-index (tout comme, on essaiera d'en comprendre les raisons plus loin, *énoncé*, *énonciation*, *déictiques*, *polyphonie*, *connecteurs*, *anaphores*).

Puisque nous parlons du glossaire-index des notions (pp. 297-302), soulignons que s'il présente le défaut de définir le contexte par les caractéristiques assez largement admises aujourd'hui du cotexte, il n'est pas moins intéressant et fort utile. Outre la reprise de l'excellente définition du « genre » déjà donnée dans *Sens et textualité* (1989, p. 278) : « programme de prescriptions (positives ou négatives) et de licences qui règlent la production et l'interprétation d'un texte. Tout texte relève d'un genre, et tout genre, d'un discours. Les genres n'appartiennent pas au système de la langue au sens strict, mais à d'autres normes sociales » (p. 299), le concept de « motif » est également défini de façon intéressante comme une « structure textuelle complexe de rang macrosémantique » et un « syntagme narratif stéréotypé, partiellement instancié par des topoï » (p. 300).

Quatre « composantes autonomes » (p. 38) de la production comme de l'interprétation des textes, qui ne sont que brièvement résumées pages 38-41, jouent un rôle essentiel dans le modèle de FR. Rappelons seulement ici que, pour lui, deux sont nécessaires à tous les textes : la « thématique » (étude des molécules sémiques, objet principal de *Sémantique interprétative*) et la « tactique » (composante réglant la disposition linéaire des unités sémantiques) ; tandis que les deux autres sont facultatives : la « dialectique » (qui rend compte de la succession des intervalles dans le temps textuel et des états et processus qui s'y déroulent) et la « dialogique » (qui rend compte de l'énonciation représentée). D'un point de vue théorique, ces quatre composantes, qui peuvent entrer en interaction constante, ne sont ni ordonnées ni hiérarchisées *a priori*. FR définissait, en 1989, son modèle comme non modulaire et non séquentiel, et ces composantes comme des universaux de méthode et des critères de typologie textuelle. C'est bien sûr là une des composantes théoriques majeures de la sémantique du texte, qu'il ne serait pas juste de discuter ici, dans la mesure où l'objet principal d'*Arts et sciences du texte* est plus épistémologique que technique.

2. Des limites qui affaiblissent le propos général

2.1. Un positionnement étrange.

Quelques lignes de l'introduction doivent être commentées de près car elles sont révélatrices d'un état d'esprit qui travaille de façon souterraine tout l'ouvrage :

Bien que l'on trouve de nombreuses et souvent excellentes introductions à la linguistique textuelle, à la sémiotique littéraire, à la stylistique, etc., cet ouvrage a peu de prédécesseurs, car il fait fi d'un tabou : en France, la séparation entre les lettres et les sciences a été et demeure plus sévère qu'ailleurs. (p. 2)

On perçoit l'argument de vente : « cet ouvrage a peu de prédécesseurs ». Il s'appuie sur une concession (« bien que... ») un peu hypocrite, car FR se garde bien de citer les « nombreuses et souvent excellentes introductions » auxquelles il fait allusion. En effet, si l'on peut certainement parler de nombreuses introductions à la sémiotique, peut-on vraiment, « en France » surtout, parler d'aussi nombreuses introductions à la linguistique textuelle ? La question est expédiée page 13 (« on dispose de divers panoramas qu'il est inutile de répéter ») par un simple renvoi à deux ouvrages dont la représentativité n'est pas évidente : d'une part, le *Handbook of Discourse Analysis* en quatre volumes dirigé par T. A. van Dijk (Academic Press, 1984) et, d'autre part, un manuel de J.-F. Jeandillou : *L'analyse textuelle* (Colin, 1997). Quant aux introductions à la stylistique, qui fleurissent en revanche, depuis près de quinze ans, sur les tables des libraires, peuvent-elles être, sans distinctions, déclarées « excellentes » ? Quand on pense aux jugements si sévères par ailleurs de FR à l'endroit de linguistes de très grande envergure, on subodore que cette assertion n'est en rien une prise en compte sérieuse et charitable de travaux et de pensées proches. C'est encore plus évident quand on examine l'explication introduite par « car ». N'existe-t-il vraiment, en France, personne qui milite, avec FR, pour que tombe la barrière qu'il dénonce en citant Cuvier : « On raisonne toujours comme si la science excluait la littérature, ou même s'il était possible qu'un savant ne fut pas lettré. Proposition absurde ! [...] les connaissances appelées littérature sont une condition nécessaire de tout progrès réel des sciences » (*Le Moniteur universel* 3, novembre 1807) ? Comme FR le précise :

Transposée dans le domaine propre des Lettres, cette fausse querelle remet indéfiniment en scène un conflit moliéresque entre les honnêtes gens et les pédants, ou, pire encore, les spécialistes. [...] De nos jours encore, la séparation entre linguistique et littérature semble insurmontable, comme si la littérature n'était pas un art du langage. (p. 3)

FR se croit-il sérieusement aussi seul à affirmer cela ? De W. von Humboldt et M. M. Bakhtine à R. Jakobson et, pour le domaine français, des regrettés R. L. Wagner, G. Mounin, J. Peytard et N. Ruwet à la poétique d'Henri Meschonnic, j'ai plus, pour ma part, le sentiment d'une tradition que d'un néant.

Certes, il reste à distinguer les linguistes qui sont capables d'inclure le fait littéraire dans leur théorie de la langue et du discours (Meschonnic et Peytard) de ceux qui se contentent d'appliquer la linguistique, sans que cela remette en cause leurs postulats d'école. La position de FR reste, sur ce point, assez ambiguë. On peut légitimement se demander si les textes littéraires cités ne sont pas utilisés au profit d'une démonstration intrathéorique de simple exemplification de concepts et d'une méthode. Si *Sens et textualité* posait quand même le problème du corpus littéraire (1989, pp. 8-9) et comportait une deuxième partie composée de cinq études (textes de Jodelle, Apollinaire, Maupassant, Zola et Mallarmé), *Arts et sciences du texte* ne propose que de brèves allusions à des textes littéraires et une difficulté demeure par ailleurs : alors que la théorie prétend à une validité plus large, on en reste, de façon applicationniste, à des (pré)textes surtout littéraires.

2.2. Une fâcheuse tendance au raccourci.

Opérant des recadrages érudits, situant les disciplines du texte dans des filiations et des épistémés que, par manque de culture, nombre de linguistes auraient tendance à ignorer, l'ouvrage de FR est fort utile, mais c'est là que se dessinent, en même temps, certaines faiblesses du propos. Les parcours qui mènent régulièrement de Platon, Politien et Aristote à Jakobson, Bakhtine ou Benveniste en passant par Humboldt, Schlegel, Kant ou Nietzsche donnent lieu à d'inévitables raccourcis et à des catégorisations polémiques peut-être un peu schématiques. Parmi elles, des étiquettes comme « romantique » et « logico-grammatical » ont tendance à être brandies comme autant d'anathèmes. Un trait stylistique est assez révélateur de cette façon de procéder : le surgissement de l'organisateur « bref » en fin de chapitre ou de développement (pp. 14, 30, 31, 41, 104, 108, 139, 142, 165, 172, 174, 226, 243, 250, 259, 265) ou encore en note (pp. 76, 135, 142). Lorsqu'on lit : « Bref, c'est parce qu'elle a toujours été cognitive que la grammaire n'a jamais été textuelle » (p. 76), la formule est certes séduisante, mais le raccourci, qui tient plus du slogan que de l'analyse, laisse croire que la démonstration est complète. Il est vrai que ce fait de style accompagne un indéniable art de la formule : « La désacralisation des Ecritures, leur objectivation par la philologie furent compensées par la sacralisation de la Littérature » (p. 5).

L'art de la formule et de la charge peuvent être au service d'une polémique décapante, comme dans la longue note vacharde de la page 276 qui s'en prend à M. Fumaroli. FR est, en revanche, plus décevant lorsqu'il rejette en une page (p. 260) Bakhtine et sa distinction entre « genres premiers-simples » d'énonciations et « genres seconds-élaborés ». Cette liquidation apparaît comme d'autant plus expéditive qu'il proclame, par ailleurs, un principe fondamentalement bakhtinien : « Les langues s'apprennent dans les genres » (p. 234). Cette disqualification apparaît, de plus, dans un développement – « Fonctions du langage et genres premiers » (pp. 258-261) – qui amalgame les « fonctions du langage » de Jakobson et d'Halliday, les typologies textuelles de Longacre, Dressler et de Beaugrande, ou encore van Dijk (sans mentionner

Werlich pourtant présent en bibliographie). La note 2 de la page 264, qui glisse sans nuances des types de textes aux séquences, annonce une explication qui ne viendra pas : « Nous précisons plus loin leur rapport avec la théorie des fonctions du langage »... A moins qu'il ne s'agisse d'une erreur de couper/coller et que FR considère avoir expliqué « plus haut », en fait, ce rapprochement audacieux... Le rapport entre des catégories comme le narratif, l'argumentatif, le descriptif et le procédural et les fonctions de Halliday ou de Jakobson est loin d'être explicité. Pas plus d'ailleurs que ce qui permettrait d'assimiler les types de textes, la théorie des « superstructures » et celle des « séquences ». L'amalgame lapidaire (pp. 258-259) est au service d'une liquidation sans frais.

Selon le même procédé, la linguistique énonciative de Benveniste est expédiée en trois pages – et avec elle, on va y revenir, tout le courant de l'analyse de discours française. L'« article illustre » de Benveniste sur « Les relations de temps dans le verbe français » est rapproché de la façon dont, dès 1948, W. Kayser rapporte le genre lyrique au pronom JE, le genre dramatique au TU et le genre épique au IL/ELLE. De Diomède et Schlegel à Kayser, on assisterait ainsi à un processus de grammaticalisation de la théorie des genres : « L'idée de fonder la typologie des genres sur les pronoms sera reprise par les théories de l'énonciation contemporaines, qui l'étendront à l'ensemble des déictiques et aux temps verbaux » (p. 240). Benveniste est ainsi rendu coupable, avec des critères platoniciens (p. 241) et une dérive ontologisante (p. 242), de remonter de Diomède à Platon « en se limitant aux deux genres purs, le dramatique ou action devenant *histoire*, et la diégèse, ce récit où l'auteur parle en son propre nom, *discours* » (p. 243). FR a raison de dire que « les modes d'énonciation ne peuvent aucunement suffire à déterminer des genres », mais quand il ajoute que « ce n'était d'ailleurs pas l'objectif initial de Platon et d'Aristote » (p. 243), il pourrait quand même préciser que ce n'était pas, non plus, l'objectif de l'auteur des *Problèmes de linguistique générale* ! Comment tenir ce dernier pour responsable du fait que l'opposition entre énonciation historique et énonciation de discours « s'impose aux jeunes gens qui doivent de nos jours, dans les épreuves de baccalauréat, souligner les « marques de l'énonciation » (p. 243) ? FR persiste et signe plus loin en parlant de « typologies qui prêtent à un seul critère un caractère déterminant, comme celle de Benveniste » (p. 253). Ecrire que « Bref, les théories de l'énonciation peinent à penser le concept de genre » (p. 243) et qu'« il reste douteux que les marques de l'énonciation représentée suffisent à caractériser un genre ou un discours, voire une classe transdiscursive de genres » (id.) ne permet pas pour autant d'éliminer les thèses de Benveniste. C'est, au mieux, une juste dénonciation des typologies fondées étroitement sur le seul critère énonciatif. Mais FR se croit-il sérieusement, une fois encore, le premier et le seul à affirmer que ces marques énonciatives « ne constituent qu'une petite part d'une des composantes textuelles [...], et aucune composante textuelle ne peut à elle seule déterminer un genre » (id.) ? Dans le même esprit, une demi-page (p. 29) et une incise (p. 61) règlent la position de Benveniste sur la

phrase, comme si l'auteur des *Problèmes de linguistique générale* n'avait pas jeté les bases de la linguistique du discours et de ce qu'il nommait une « translinguistique des textes, des œuvres » (PLG II, 1974, p. 66) ! Dire, par ailleurs, que « Bally n'a plus aujourd'hui une grande influence » (p. 173) et rabattre son propos sur le fonctionnalisme de Bühler et de Jakobson (fonction expressive-émotive) ne rend pas du tout compte de la complexité du débat épistémologique qui, de Saussure à Benveniste et Bally, ouvre progressivement la linguistique au domaine du discours.

La sémantique des textes de FR comporte une composante énonciative, la « dialogique », dont la description entend rendre compte « de la modalisation des unités sémantiques à tous les niveaux de complexité du texte » (p. 41) par les notions de « foyer énonciatif » et d'« énonciateurs représentés ». Par ailleurs, ce qu'il nomme les « univers » sont bien définis énonciativement comme « des propositions ou unités textuelles attribuées à un acteur de l'énoncé ou de l'énonciation représentée » (p. 303). Mais ce qui surprend profondément, c'est que la constitution de cette « dialogique » semble sans filiation et fondée sur le rejet des travaux énonciatifs antérieurs. En fait, quand on relit les pages de *Sens et textualité* (pp. 82-94) consacrées à la dialogique, on se rend compte que FR se situe dans les perspectives ouvertes par R. Martin (sur les « univers de croyance ») et par la narratologie : « la narratologie étudiée à la fois le *récit* [domaine de la « dialectique »] et la *narration* [domaine de la « dialogique »]. Héritière en cela de la poétique traditionnelle, elle a accumulé sur la narration des observations précieuses pour une théorie de l'énonciation représentée » (1989, p. 89).

2.3. Les liquidations de l'analyse de discours et de la linguistique textuelles.

Voulant démarquer sa sémantique des textes de la linguistique textuelle et de l'analyse de discours (ci-après AD), FR démolit cette dernière en trois pages (pp. 243-246). L'AD a, selon lui, une double tare : elle prend appui, d'une part, sur l'énonciation, c'est-à-dire sur ce « fondement de l'ontologie occidentale » qu'est le mythe de la présence du sujet de l'énonciation, et, d'autre part, sur un positivisme logique structuraliste dérivé du romantisme allemand, dans la mesure où Propp se réfère à Goethe et Jakobson à Novalis. L'AD de tradition française, empêtrée dans un « freudo-marxisme althussérien » (p. 245), serait emportée par une double dérive : subjectiviste et sociologiste (renvoi du texte à ses conditions idéologiques de production et aux rapports de production). Cette description paraît déjà caricaturale par l'amalgame qui est fait de tendances très différentes à l'intérieur de l'école française d'analyse de discours, mais la suite de l'opération de disqualification est encore moins recevable. Repartant de l'objectif principal du chapitre VIII (« Poétique généralisée »), à savoir la mise en avant des genres, FR formule d'abord une observation intéressante :

Pour l'analyse du discours, l'étude des genres textuels semble au mieux secondaire, car relevant de la dimension de l'énoncé ; au pire gênante, car elle suppose un rapport au social par des normes intralinguistiques dont relèvent les genres, et non par des « conditions de production », dans lesquelles résident les causes sociales externes auxquelles on réduit les textes. (pp. 245-246)

Mais comment, sur cette base, affirmer que l'AD « n'a pas varié, des programmes de Dubois et Guespin à Guillaumou *et al.*, 1994, ou à Adam 1999, p. 86 » (p. 244) ? C'est précisément, dès 1987, avec D. Maingueneau, autour de la mise en avant de l'importance des genres que nous sommes plusieurs à avoir redéfini les tâches de l'AD. D'une inexplicable façon, FR se réfère (p. 244) aux pages 86-87 de *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes* (Nathan 1999) où j'affirme pourtant avec force la détermination des pratiques discursives et de la langue elle-même par les genres de discours. Il reste évident, toutefois, que la différence entre la sémiotique de la culture ou sémantique du texte et l'analyse (textuelle) des discours tient au fait que cette dernière inscrit les genres dans des formations socio-discursives ou des formations langagières et accorde une importance particulière à l'interdiscours (dont l'intertextualité n'est qu'un cas particulier). En d'autres termes, le caractère culturel des langues improprement dites « naturelles » et le caractère indissociable du symbolique et du social ne sont pas examinés de la même manière dans les perspectives sémiotique et discursive.

Cette question de la place des genres dans l'analyse de discours n'est pas le seul de mes propos à être disqualifié à la hache et rapporté de façon trop partielle pour permettre un débat théorique productif. Lorsque FR écrit, par exemple : « Adam appelle *types de textes* les séquences » (p. 265) et ajoute que la réduction grammaticale du texte « se parachève en définissant les genres comme des types de succession de séquences » (id. et p. 264), il déforme singulièrement ma position. Depuis près de dix ans, je définis la linguistique textuelle contre la grammaire de texte et contre les typologies de textes et j'exemplifie largement, dans mon dernier livre, le fait que je partage l'affirmation que FR prétend m'opposer :

Bref, la notion de séquence ne peut définir celle de genre mais la complète à un palier d'analyse inférieur ; mieux, *le genre détermine les séquences*, et non l'inverse : c'est là un effet ordinaire du principe que le local détermine le global. (p. 265)

Nous sommes entièrement d'accord sur ce point, sauf sur la fin de cette citation, car le global générique détermine le local séquentiel, (mais il s'agit certainement d'une faute de frappe). FR propose de limiter l'usage du terme « séquence » à l'analyse narrative et de parler de « configurations » dans les autres cas, en faisant correspondre ces configurations « aux figures non tropes » (p. 265). C'est une proposition intéressante, mais pourquoi ajouter : « Adam présente comme une nouveauté la théorie des séquences, qui reprend celle des figures non tropes, comme la description » (p. 133, idée reprise p. 264). FR accuse, en bloc, Adam, Ducrot, Fauconnier, Lakoff & Johnson d'« oubli intéressé de la rhétorique et de partage de ses dépouilles » (p. 133). Cette accusation est difficilement acceptable. Il suffit, en effet, de se reporter aux pages 73-78 du *Texte descriptif* (Adam & Petitjean, Nathan 1989) et surtout au chapitre 2 de *La description* (Adam 1993, P.U.F., Que sais-je ? n° 2783), pour constater que je traite longuement de l'origine rhétorique de la

description et que je mentionne les dix pages que Fontanier consacre aux différentes sortes de descriptions qu'il considère comme des « figures de pensée par développement ». Sur ce point encore, FR procède à un amalgame polémique. Non seulement, il ne démontre pas la justesse de sa contre-proposition, mais il ne tient aucun compte de la proposition faites dans mon dernier livre (Adam 1999, pp. 61-68) de considérer les séquences comme un type particulier d'assemblage de périodes. Il est vrai qu'il n'éclaire par ailleurs pas le passage des périodes (définies rapidement comme « segmentation physiologique et/ou émotionnelle » p. 44) aux figures non tropes supposées tenir lieu de séquences.

L'anathème de « conception logico-grammaticale » (pp. 236-237) ne tient pas compte du fait que je définis les séquences comme des unités structurées à la production comme à l'interprétation par des normes culturellement intégrées dans les connaissances discursives des sujets et non par des règles formelles. L'importance de la lecture-interprétation est ainsi mise en avant, les séquences sont définies comme des unités construites par l'interprétant et en rien grammaticalisables. Si la notion de type (de texte) relève d'une problématique logico-grammaticale, celle de prototype est posée comme culturelle et reconnaît précisément le fait que « les manifestations des unités textuelles peuvent [...] rester diffuses » (p. 237). On ne peut, effectivement, préjuger de leur forme d'objectivation en les soumettant aux procédures de l'analyse grammaticale que sont la localisation stricte et la commutation. L'idée de gradients de (proto)typicalité des séquences et la mise en évidence du fait qu'une séquence se réduit très souvent à une simple période vont bien dans ce sens.

FR me reproche de considérer le concept d'hétérogénéité comme caractéristique de la textualité en général et il ajoute : « Ce postulat demeure [...] romantique au sens fort du terme, car il ne convient qu'au genre éponyme du romantisme, le roman » (p. 263). En reliant toujours soigneusement hétérogénéité et dominante, je démontre par de nombreuses études de textes non romanesques (de la poésie au discours publicitaire, journalistique et politique) que cette affirmation est totalement infondée. La publicité et la presse écrite contemporaine (magazine en particulier) brouillent les pistes génériques sans pour autant basculer dans le romanesque ! Je laisse, par ailleurs, les lecteurs juges du prétendu fossé qui sépare nos analyses de « J'accuse ! » de Zola (Adam 1999, pp. 36-38 que FR critique pages 262-263). Comme FR, je considère que le genre journalistique de la lettre ouverte est englobant et dominant. Je suis prêt à admettre que pour des raisons d'efficacité communicationnelle, « hors de pratiques ludiques ou littéraires, les genres composites restent [...] bien rares » (p. 264). Il est vrai que « la quasi-totalité des discours différencient strictement les genres » (p. 263) et c'est même une tendance de la presse contemporaine de découper les articles en hyperstructures et de séparer ainsi les genres journalistiques du commentaire et ceux de l'information.

En considérant les titres, dédicaces, notes, exemples, avant propos comme des « genres du péri-texte » (p. 268), on peut se demander si FR ne dilue pas le

concept de genre. Le titrage, les notes et l'exemplification varient en fonction des genres de discours, avant d'être des genres à proprement parler. En donnant plutôt un statut textuel et compositionnel, sous la dépendance des genres, aux composantes péritextuelles qui accompagnent aussi bien un livre qu'un article journalistique, une publicité qu'un film ou une émission de radio, il me semble qu'on gagnerait en clarté. Il y a assurément là un certain nombre de questions à discuter.

3. Pour conclure : un livre paradoxal

FR a toujours proclamé « l'autonomie relative de la sémantique linguistique à l'égard des disciplines connexes, même les plus proches » (1987, p. 9) et accompagné cette revendication d'une méfiance prononcée envers l'interdisciplinarité : « Se substituant aux relations nécessaires entre domaines de recherche, une interdisciplinarité sans principe a beaucoup contribué aux difficultés des sciences sociales » (ibid.). On comprend qu'il cherche à « tracer des limites plutôt que d'errer dans des confins » (ibid.), mais ceci l'amène à se démarquer même d'une linguistique textuelle qu'il ne distingue jamais des grammaires de texte (l'absence de référence aux travaux de B. Combettes, M. Charolles ou L. Lundquist est, sur ce point, révélatrice). La volonté affichée de fédérer les disciplines du texte s'accompagne ainsi, paradoxalement, d'une volonté de rupture tant avec les travaux d'analyse de discours qui intègrent largement aujourd'hui la problématique des genres que FR met en avant, qu'avec une linguistique textuelle qui, s'étant éloignée des prétentions des grammaires et des typologies de textes, se présente comme une linguistique non restreinte qui s'interroge, elle aussi, sur les « paliers de complexité » (p. 62) et d'analyse (p. 202).

« Bref », *Arts et sciences du texte* participe à une redéfinition du champ et de l'objet de « la » linguistique et, en ce sens, il s'agit d'un des plus stimulants ouvrages publiés ces dernières années. Appelant un débat, il mérite toutefois des réserves critiques à la mesure du style souvent mordant de son auteur et de son goût pour la polémique.

Jean-Michel Adam

Université de Lausanne

Jean-Michel.Adam@frmod.unil.ch

* * *

Alain Bladuche-Delage :

Honoré de Balzac et Félicien Vernou. Note sur un personnage secondaire de *la Comédie humaine*.

On sait peu de choses de Félicien Vernou, personnage créé par Balzac dans *la Comédie humaine*. C'est un journaliste, il travaille pour Finot, dans le journal duquel il tient le feuilleton (théâtre, vie mondaine), en 1821, dans *la Rabouilleuse* (IV, p. 315) (nous citons chaque fois, pour *la Comédie humaine*, le

volume et la page de référence dans l'édition de Pierre-Georges Castex de la Bibliothèque de la Pléiade ; lorsque nous n'indiquons pas la référence, c'est que celle-ci a déjà été donnée) ; en 1833, dans *Une fille d'Eve*, il n'est plus que « la femme de ménage » du journal de Nathan (II, 324). Entre les deux, il y a *Splendeurs et misères des courtisanes* et, surtout, *Illusions perdues*. Pour donner un aperçu très bref du personnage, on peut citer cette phrase-ci : « On était venu, comme Lousteau, comme Vernou [et comme Balzac !], pour être un grand écrivain, on se trouve un impuissant folliculaire » (*Splendeurs et misères des courtisanes*, VI, p. 437).

Cette femme [celle de Félicien Vernou] expliqua soudain à Lucien l'attitude gênée de Vernou dans le monde. Malade de son mariage, sans force pour abandonner femme et enfants, mais assez poète pour en toujours souffrir, cet auteur ne devait pardonner à personne un succès, il devait être mécontent de tout, en se sentant toujours mécontent de lui-même. Lucien comprit l'air aigre qui glaçait cette figure envieuse, l'âcreté des réparties que ce journaliste semait dans sa conversation, l'acerbité de sa phrase, toujours pointue et travaillée comme un stylet. [...]

Vernou ne se battra pas, mais il fera battre les autres ; il est capable de se crever un œil pour en crever deux à son meilleur ami ; [...] attaquant les renommées célibataires à cause de sa femme et parlant toujours morale, plaidant pour les joies domestiques et pour les devoirs du citoyen. [...] Il veut se moquer du faubourg Saint-Germain où il ne mettra jamais les pieds. [...] S'il était garçon, s'il allait dans le monde, [...] ce serait un optimiste. [...]

Le travail le plus obstiné ne pourra jamais greffer un livre sur sa prose. Félicien est incapable de concevoir une œuvre, d'en disposer les masses, d'en réunir harmonieusement les personnages dans un plan qui commence, se noue et marche vers un fait capital ; il a des idées mais il ne connaît pas les faits. » (*Illusions perdues*, V, pp. 425-427)

Balzac ne décrit pas Vernou, il le montre peu. Il l'analyse, le condamne et l'exécute avec une férocité et une antipathie tellement fortes qu'on est en droit de se demander s'il ne s'agit pas d'un règlement de comptes. Vernou est seulement capable d'être mécontent de tout en se sentant toujours mécontent de lui-même... un air aigre glace sa figure envieuse... il ne se battra pas, mais il fera battre les autres... il se creverait un œil pour en crever deux à son meilleur ami !... C'est un personnage entièrement négatif, de part en part et sans rémission. Et même, le point de vue de Balzac est si unilatéral et si radical, rien ne venant le corriger, que c'est à peine un personnage. Ce n'est qu'une idée, un support de l'idée de négativité.

Cette pâle incarnation de la négativité qu'est Vernou, Balzac lui attribue une cause : un mauvais mariage. Comme ils sortent de chez Vernou, Lousteau dit à Lucien :

Tu viens de voir une femme qui [...] fera bien des ravages en littérature. Ce pauvre Vernou ne nous pardonne pas sa femme. On devrait l'en débarrasser, dans l'intérêt public bien entendu. Nous éviterions un déluge d'articles atroces, d'épigrammes contre tous les succès et contre toutes les fortunes. Que

devenir avec une pareille femme accompagnée de ces deux horribles moutards ?... (*Illusions perdues*, V, p. 426)

Balzac s'amuse-t-il ? En tout cas, il charge. Il a horreur lui-même du mariage, non pas de celui qu'il espère difficilement avec la comtesse Hanska, bien sûr (liaison largement imaginaire et littéraire, puisque, seize ans durant, leur relation fut quasi-exclusivement épistolaire), mais du foyer domestique réel, pensée insupportable pour l'esprit balzacien qui s'y représente fatalement brisé par la chaîne de la femme et le boulet des enfants. Mais laissons là Balzac et occupons-nous de Vernou.

Vernou ne vaut donc pas comme personnage, et cela, non pas à cause de sa négativité, mais à cause du caractère unilatéral de cette négativité. Mais, comme figure abstraite de la négativité, comme élaboration morale, par Balzac, de ce qu'est, peut-être, la négativité d'un homme, il est intéressant. Allons droit au but pour être clair : ce qui est intéressant, c'est que la négativité de Vernou en tant que journaliste (toujours mécontent de tout, l'âcreté de ses réparties, l'acribité de sa phrase, sa jalousie) a une cause dans laquelle Vernou est pour quelque chose, car cette cause est la vie qu'il mène, c'est sa vie quotidienne. En l'occurrence : son foyer, son mariage ; mais ce pourrait être autre chose dans le cas d'autres Vernou tels que, peut-être, nous en sommes tous plus ou moins, quelquefois : la fonction, le métier, le travail, n'importe quelle obligation, ou plutôt tout ce qui, très précisément, occupe le temps d'une vie, ce qui constitue le mode de vie, l'emploi du temps, la vie quotidienne – tout ce dont André Breton, rejetant le roman, refusera qu'on parle : « Je ne fais pas état des moments nuls de ma vie ».

Si Vernou n'est pas content, il n'a donc qu'à s'en prendre à lui-même. Il n'a qu'à se prendre en main et vivre autrement. « S'il était garçon, [...] ce serait un optimiste », affirme Balzac. On imagine une rencontre entre Honoré et Félicien. Ayant bien bu ensemble jusque tard dans la nuit, Félicien en arrive à se plaindre de son sort :

– J'exècre le bonheur des autres, gémit-il. Je sais bien que c'est mal, mais je ne peux pas m'en empêcher. Je sais bien que je n'arriverai jamais à rien faire de bon, ce n'est pas de ma faute...

– Regarde donc comment tu vis ! le rabroue Honoré. Comme on fait son lit, on se couche. Personne ne viendra te border.

C'est un premier point, mais il y a autre chose. Car Balzac, portant un coup ultime, écrit donc ceci : « Le travail le plus obstiné ne pourra jamais greffer un livre sur sa prose. Félicien est incapable de concevoir une œuvre, d'en disposer les masses, d'en réunir harmonieusement les personnages dans un plan qui commence, se noue et marche vers un fait capital ; il a des idées mais il ne connaît pas les faits. » Dans ce décret extrêmement sévère, Balzac ne parle pas de ce que Vernou fait, mais de ce qu'il ne pourra jamais faire : il ne pourra jamais greffer un livre sur sa prose. En réalité, Balzac n'en sait rien. L'idée balzacienne du livre – concevoir une œuvre, disposer les masses, réunir les personnages dans un plan qui commence, se noue et marche vers un fait capital

– ne peut pas prétendre représenter tous les livres. Elle s'applique seulement, pour dire vite, aux romans, et même aux seuls romans de type... balzacien, ce qui n'est pas rien, certes ! Balzac critique ici la prose de Vernou non pas dans ce qu'elle est, mais dans ce qu'elle n'est pas (elle n'est pas balzacienne).

Balzac a décrit la prose de Vernou : acerbité de sa phrase, toujours pointue et travaillée comme un stilet. Elle est comme un petit poignard, ou plutôt comme une « petite tige métallique très fine et flexible, terminée à l'une de ses extrémités par un petit bouton olivaire et quelquefois percée à l'autre par un chas ; cet instrument sert à sonder les plaies fistuleuses, à passer des mèches de séton » (Littré, définition du stilet). Il explique maintenant ce qu'elle n'est pas : une prose romanesque. Et il conclut par cette formule en forme d'épithaphe : Vernou a des idées, mais il ne connaît pas les faits.

Cette formule souligne comme un paraphe ce que Balzac vient de dire. Elle signifie sans doute possible que, pour écrire un roman de Balzac, il ne suffit pas d'avoir des idées, il faut encore connaître les faits. Et Vernou ne connaît pas les faits. Sa prose acerbe est une prose d'idée, c'est une prose de tête et non une prose de chair et de faits. Pourquoi en est-il ainsi ? Mais c'est parce que Vernou ne vit pas, bien sûr ! C'est parce qu'il nie et refuse les faits, à cause de ses propres faits à lui qui le déçoivent, à cause de sa vie quotidienne qu'il refuse de prendre en main et de regarder en face. Bref, à cause de son mauvais mariage. La boucle se referme donc. Mais c'est une boucle.

Le lecteur qui trouve dans Balzac autre chose que l'abstraction des aventures imaginaires est en droit de se poser la question : est-ce à cause de sa vie quotidienne que Vernou ne connaît pas les faits, ou bien est-ce parce qu'il ne connaît pas les faits qu'il mène une vie quotidienne déplorable ? Et d'ailleurs, est-il vrai qu'elle soit, pour lui, si déplorable, puisqu'il ne connaît pas les faits ? En effet, s'il est dans la nature de Vernou de ne pas connaître les faits, ne peut-il pas se tromper lui-même sur la valeur qu'a, à ses propres yeux, la vie qu'il mène ? Peut-être, s'il connaissait les faits, s'il avait autre chose que des idées, s'apercevrait-il qu'il est en réalité tout à fait heureux avec sa femme et ses enfants, tandis que c'est la faune journalistico-littéraro-balzacienne des Etienne Lousteau et autres Honoré qui ne supporte pas l'idée de fonder une famille réelle, comportant vraie femme et véritables enfants.

Il ne faut pas oublier dans cette affaire un personnage vraiment essentiel pour tout le premier XIX^e siècle français. C'est Jean-Jacques Rousseau (1712-1778). Rousseau non plus « ne connaît pas les faits ». Il a horreur des faits, dans la vie comme en littérature. Point n'est besoin de chercher longtemps des citations pour illustrer ce caractère, il suffit d'ouvrir *les Confessions*, *les Réveries* (« Me voici donc seul sur la terre, n'ayant plus de frère, de prochain, d'ami, de société que moi-même »...), le *Discours sur l'inégalité*, *la Nouvelle Héloïse*... à n'importe quelle page ; celle-ci, par exemple, celle du récit extraordinaire, inouï, sans équivalent dans la littérature de langue française, de la représentation du *Devin du village* devant la cour, le 18 octobre 1752 :

« J'étais ce jour-là dans le même équipage négligé qui m'était ordinaire ; grande barbe et perruque assez mal peignée. [...] Me voyant dans cet équi-

page au milieu de gens tous excessivement parés, je commençai d'être mal à mon aise : je me demandais si j'étais à ma place [...] », etc.,

et de sa fuite ensuite, alors qu'il aurait dû être présenté au roi le lendemain et se voir attribuer une pension :

« Ma première idée [...] se porta sur un fréquent besoin de sortir, qui m'avait fait beaucoup souffrir le soir même au spectacle et qui pouvait me tourmenter le lendemain. [...] L'idée seule de l'état où ce besoin pouvait me mettre était capable de me le donner au point de m'en trouver mal, à moins d'un esclandre auquel j'aurais préféré la mort ». (*Les Confessions*, pp. 124-126)

Oui, certes, mais que vient faire là Jean-Jacques Rousseau ? Ce n'est pas, mais pas du tout, un personnage balzacien... Peut-être, mais Thérèse Levasseur est au moins aussi « impossible » que la femme de Vernou. « Rousseau, écrit Balzac, s'était résigné à vivre avec une cuisinière, et tout le monde n'a pas le caractère jeté dans le monde du cynisme » (*Préface des Employés*, VII, p. 888). « Jeté » n'est quand même pas mal ! Mais Rousseau, cynique ? L'image répandue du meilleur des hommes a peu retenu ce caractère. C'était pourtant de cet adjectif qu'il se qualifiait lui-même, il n'est pas nécessaire de relire toutes *les Confessions* pour l'attester, il suffit de consulter encore une fois Littré : « Cynique : qui appartient à une philosophie affectant de braver les convenances. Par extension, effronté. "Je me fis cynique et caustique par honte, j'affectais de mépriser la politesse que je ne savais pas pratiquer", Rousseau, *Confessions* VIII. » Le mot s'est appauvri en français, il n'a même presque plus de sens depuis quelque temps (indépendamment, bien sûr, de sa signification morte et savante : Diogène, Antisthène, etc.). Peut-on vraiment s'en étonner ?

Thérèse, donc, n'est-elle pas à Jean-Jacques ce que Mme Vernou est à Félicien ? Balzac écrit que Rousseau vivait avec une « cuisinière ». Or, qu'est Mme Vernou ? Elle « ressemblait à une bonne, grasse cuisinière, assez blanche, mais superlativement commune » (*Illusions perdues*, V, p. 424). Il n'y a pas de doute : c'est la même ! c'est « Thérèse Vernou » !... Mais Balzac oserait-il expliquer le style de Rousseau par Thérèse ? Non, bien sûr. Il « admire » au contraire l'écrivain des *Confessions* (mais il « a horreur de l'homme » (préface du *Lys dans la Vallée*, IX, p. 916). Oserait-il expliquer la « paranoïa » de Rousseau par cette durable liaison ? Non, bien sûr. Mais alors, pourquoi une telle explication vaudrait-elle pour Vernou ? Rousseau serait-il un Vernou « volontaire » qui aurait suivi au moins partiellement les conseils de Balzac et, n'ayant pas eu le courage de se séparer de sa femme, aurait cependant eu la force d'abandonner ses enfants ? C'est peu probable.

Donc, l'explication de Vernou par son mauvais mariage ne tient pas, elle non plus, et cela aux yeux même de Balzac qui connaît son Rousseau comme lui-même. Quoi qu'il en soit, n'y a-t-il pas, dans la formule (acérbe, au fait, comme du Vernou !) « il a des idées mais il ne connaît pas les faits », une autre explication, complémentaire si l'on veut, placée d'un autre point de vue, mais beaucoup plus profonde peut-être, de la négativité de Vernou ?

Pour dire les choses très vite : la formule « il a des idées mais il ne connaît pas les faits » est peut-être le résumé d'une analyse d'un certain caractère hu-

main, d'une certaine tournure d'esprit, d'une nature, d'un type psychologique. Alors la négativité de Vernou n'a plus pour seule explication sa vie quotidienne, mais elle renvoie à des pesanteurs de sa nature profonde. A lui d'apprendre à connaître celle-ci et d'en tenir compte, mais c'est déjà, tout de même, un peu plus compliqué !

La formule de Balzac fournit la description générique concentrée du caractère introverti, par opposition à la description de l'extraversion, qui serait la suivante : « Il connaît les faits mais il n'a pas d'idées. » La référence à Jung vient à l'esprit, mais elle est inutile, dans le cadre de notre propos. Le chemin ouvert par cette compréhension de la formule de Balzac mène forcément au rappel du constat suivant : Balzac non plus « ne connaît pas les faits ». Balzac aussi « a des idées » et est embarrassé de lui-même, mais il a trouvé (à quel prix ?) son moyen de parvenir à sa propre et particulière acceptation des faits, et ce moyen a été *la Comédie humaine*.

Balzac, *a priori*, a, si l'on veut, « des problèmes » avec les faits. Quoique dire « des problèmes » soit approximatif, c'est négation et abstraction, c'est compréhension externe. *La Comédie humaine* est sa manière (sa manière de vivre !) difficile et même épuisante de parvenir à s'entendre avec les faits, à les accepter, en les réorganisant par leur écriture, en les recréant. Graham Robb, qui est anglais et qui s'y connaît en matière de faits, écrit, dans sa biographie de Balzac, que, chez Balzac, « l'écriture précédait l'expérience », ce qui est une autre manière de formuler la même chose (nos traductions de la biographie de Graham Robb sont reprises de la note de lecture de Simon Leys concernant cet ouvrage, publiée en 1995 dans la revue *Commentaire* n° 70).

Maurice Blanchot n'a pas laissé ce point dans l'ombre : l'artiste, écrit-il dans *l'Espace littéraire* (Blanchot, 1955, p. 57), « donne souvent l'impression d'un être faible qui se blottit peureusement dans la sphère close de son œuvre, là où, parlant en maître et agissant sans entrave, il peut prendre la revanche de ses échecs dans la société. Même Stendhal, même Balzac font naître ce doute, à plus forte raison Kafka ou Hölderlin – et Homère est aveugle ». Certes, cet aspect des choses n'est pas, pour Blanchot, l'essentiel. Mais Balzac ne niait pas ce retrait du monde réel, lui qui écrivait par exemple dans une lettre (citée par Robb), en parlant de lui-même : « N'importe où, à volonté, je peux tirer un voile sur mon regard : tout à coup, je me retire en moi-même et j'y trouve une chambre noire où tous les accidents de la Nature se reproduisent sous une forme beaucoup plus pure que celle sous laquelle ils apparaissent à mes sens extérieurs. »

La relation primordiale des personnages avec « les faits » est abordée par Balzac à maintes occasions. C'est une dimension constitutive de beaucoup de ses personnages, pour ne pas dire de tous. Pensons, par exemple, à la sœur Marthe ! C'est dans *Un épisode sous la Terreur*. Effrayée, puis terrorisée, parce qu'elle est prise en filature, un soir d'hiver, en janvier 1793, alors qu'elle transporte des hosties, la pauvre vieille sœur Marthe parvient à surmonter son effroi sans qu'aucun fait extérieur nouveau soit intervenu. « Il est dans la nature de toutes les âmes, écrit alors Balzac, même la plus infirme, qu'un senti-

ment de calme succède à une agitation violente », et il ajoute : « car, si les sentiments sont infinis, nos organes sont bornés. » (VIII, 437.)

La sœur n'est pas particulièrement courageuse. (Elle l'est, mais ce n'est pas la question ; Balzac ne perd pas son temps dans les vertus formelles.) Elle est limitée, voire « infirme ». L'homme qui la poursuit représente en effet le plus grand danger, mais, du fait que « nos organes sont bornés », Marthe ne pourrait pas supporter plus longtemps cette menace. Elle mourrait de frayeur sur place. C'est du fait de sa propre nature, du fait de ce qu'elle est elle-même, elle, sœur Marthe, qu'elle déconstruit les faits et les reconstruit d'une manière qui soit vivable pour elle. A cause de son propre fait à elle, à cause de sa limite physiologique, la limite de ses « organes », de sa complexion, de sa nature, elle transforme le fait extérieur qui a toute l'apparence du plus grand danger en fait extérieur potentiellement amical. Elle n'a pas d'autre choix. Elle mourrait. Il est probable que Félicien Vernou n'a pas connu une telle épreuve, mais une situation de ce type ne se provoque pas. Sans doute ne s'est-il jamais senti menacé de mort par les faits comme l'ont été sœur Marthe et certainement Balzac. C'est pour cela qu'il est resté sans les connaître. Homme d'idées et non de faits, il n'aurait pu en effet les connaître que par contrainte.

Cependant, il est communément reçu qu'un génie littéraire « a du mal » avec les faits. On n'imagine pas l'auteur du *Bateau ivre* et d'*Une saison en enfer* capable de mettre sur pied une affaire (Balzac n'eut guère de succès, lui non plus, dans l'imprimerie). On trouve au contraire normal que le génie littéraire se fabrique une vie matérielle et sociale lamentable, que l'aventure éthiopienne de Rimbaud soit un mol enfoncement sans imagination, sans esprit, sans maîtrise. Il nous est répété que le génie écrivain, ce qui s'appelle génie, ne peut pas en même temps avoir les pieds sur terre. La création littéraire, nous dit-on régulièrement, est inséparable de l'emprisonnement dont l'orne l'imagerie populaire : le poète dans sa tour d'ivoire, Sade dans son cachot, Proust dans sa chambre capitonnée de liège. Cette prison est le symbole non de l'éloignement momentané du monde pendant le temps de la création, mais surtout de l'interdiction faite à celui dont le destin est d'écrire de s'approcher jamais réellement des choses, excepté par l'écriture.

Lucette Destouches, dans *Céline secret*, raconte que Céline était parfaitement incapable de conduire une carrière de médecin et que, lorsqu'il essaya d'ouvrir un cabinet médical à Saint-Germain-en-Laye, ce fut une catastrophe. S'il faisait des remplacements pour un confrère, celui-ci perdait sa clientèle, et même parfois son mobilier. Céline ne pouvait pas réussir, répète Mme Destouches, parce qu'il ne donnait de médicaments qu'indispensables et le plus souvent se contentait de simples conseils de bon sens, il ne cherchait pas à faire sérieux. Ce n'est effectivement pas ce qu'on attend d'un médecin. Dans son essai *Pour un nouveau roman*, Alain Robbe-Grillet se demandait si la faculté de créer qu'avaient les écrivains n'allait pas, paradoxalement, avec une certaine incapacité de vivre. Parmi ceux dont l'œuvre reste vivante, beaucoup trop, en effet, – mais pas tous ! – eurent une vie désastreuse.

Les biographies de Balzac, les références à son enfance, etc., ne fournissent pas une histoire des « causes » dont l'auteur de *la Comédie humaine* serait le « résultat », mais tout ce qu'on peut savoir de lui ne consiste pas en d'autres choses, au contraire, qu'en des « formes », des « manifestations » de Balzac. Dans sa biographie déjà citée, Graham Robb signale, entre autres, un curieux phénomène : « Les projets (financiers) que Balzac échafaudait relevaient de deux catégories : d'une part, les idées hautement profitables, qu'il ne se souciait jamais d'appliquer, et d'autre part, les idées totalement impraticables, qu'il mettait aussitôt à exécution. [...] A coup sûr, un lecteur de l'époque qui se serait servi de *la Comédie humaine* comme d'un guide d'investissement aurait pu gagner beaucoup d'argent. Balzac assura la richesse prodigieuse du banquier Nucingen et de l'usurier Magus en les faisant investir, par exemple, dans le chemin de fer d'Orléans, tandis que lui-même perdait son argent dans les chemins de fer du Nord. »

Il se pourrait que Vernou, qui « ne connaît pas les faits », soit un double négatif de Balzac, la part de lui-même qu'il fuit, celui qu'il ne veut pas être, son âme noire. Et que Balzac soit un Vernou qui aurait inventé l'effort quasi inhumain d'écrire *la Comédie humaine* pour combattre et surmonter cette partie de lui-même qui lui rendait la vie impossible.

Alain Bladuche-Delage

Paris

bladuche.delage@wanadoo.fr

Bibliographie

Balzac, H. de (1981) : *La Comédie humaine*. Edition de Pierre-Georges Castex, Bibliothèque de la Pléiade, Paris.

Blanchot M. (1955) : *l'Espace littéraire*. Gallimard, coll. « Folio essai », Paris.

Diaz, J. L. (2001) : *Les Illusions perdues d'Honoré de Balzac*. Gallimard, coll. « Folio », Paris.

Leys, S. (2000) : *Prométhée et autres essais*. Gallimard, Paris.

Robb, G. (1988) : *Baudelaire lecteur de Balzac*, Corti, Paris.

Robb, G. (1994) : *Balzac, a biography*, Picador, Londres.

Robbe-Grillet, A. (1961) : *Pour un nouveau roman*. Minuit, Paris.

Robert, V., et Destouches, L. (2001) : *Céline secret*. Grasset, Paris.

Rousseau, J.-J.(1973) : *les Confessions*. Gallimard, coll. « Folio », Paris.